

Bulletin à retourner par courrier avec l'acompte à  
Maison du Beuvray F - 71990 Saint-Léger-Sous-Beuvray

La Maison du Beuvray - Morvan - Bourgogne  
Bulletin d'Inscription

Mme  Mlle  Mr   
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone domicile \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Je suis choriste :  soprano  alto  ténor  basse  
 Je suis accompagnateur de \_\_\_\_\_

Je suis adhérent à la Maison du Beuvray pour 2017  
 Adhésion 2017 (obligatoire, à joindre à l'acompte) → 15 €

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, adresse, téléphone, courriel)  
\_\_\_\_\_

**SESSION CHORALE ET ANIMATION :** \_\_\_\_\_ 190 €

**PENSION COMPLÈTE CHANTEUR** Je souhaite être logé  
\* en chambre partagée avec : \_\_\_\_\_ 437 €  
\* en chambre individuelle (selon disponibilités) + 123 €

**PENSION COMPLÈTE ACCOMPAGNATEUR** 437 €  
**Animation** + 30 €

Pour les participants se logeant par leurs propres moyens :  
repas à 13,50 euros / pers, petit déjeuner à 4,50 euros / pers  
Forfait de location de salle de 56 euro (8€ x 7 jours) s'ils ne prennent pas au moins  
7 repas à la Maison du Beuvray pendant la session  
A REGLER SUR PLACE EN FIN DE SESSION

**TRANSPORT**  voiture  train  
Le transport est à la charge des participants.

**RÈGLEMENT**  
Je verse un acompte de 180€ + adhésion 2017 : 15€

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Maison du Beuvray
- par virement IBAN (FR 76 1027 8025 0200 0743 3854 549 )
- par chèque vacances (centre agréé ANCV n°104073 E)
- préinscription par mail à confirmer avant le 1er avril 2017

Le solde est à régler 2 semaines avant la session, sinon la place peut être proposée à une personne en liste d'attente et une somme de 50 € sera retenue pour frais de dossier si désistement après le 1er avril.  
La Maison du Beuvray se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant (35 chanteurs) et la totalité des sommes perçues sera alors restituée.

**ASSURANCES**  
L'assurance souscrite par la Maison du Beuvray couvre la responsabilité civile de l'association en cas d'accident. Pour les étrangers nous recommandons de souscrire une assurance maladie et rapatriement pour la durée du séjour.  
En signant le présent bulletin j'autorise la Maison du Beuvray à utiliser les photos sur lesquelles je figure. Dans le cas contraire l'inscription ne sera pas prise en compte.

Fait à ..... le .....

Signature